

■ **Décision SGA-DEC 2024 n°060**

Objet : Mise à disposition de la petite salle Voltaire au  
Cabinet SERGIC, le 13 mai 2024

**Domaine et Patrimoine**

Le Maire de Creil,

■ **Visas :**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,
- Vu la délibération n°2 du conseil municipal en date du 6 février 2023, certifiée exécutoire le 15 février 2023, portant délégation à monsieur le maire de la totalité des pouvoirs énumérés à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, à charge pour lui de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal,

■ **Considérant :**

Que la ville de Creil souhaite autoriser le cabinet SERGIC à occuper la petite salle Voltaire pour la réalisation de leur assemblée générale, le 16 mai 2024.

■ **Décide :**

**Article 1 :** avec le cabinet SERGIC, sis 8 rue Clément Bayard à Compiègne (60200), représenté par son assistant de copropriété, Monsieur PORCIA Thomas, pour la mise à disposition susvisée.

**Article 2 :** de conclure cette mise à disposition pour le 13 mai 2024 uniquement.

**Article 3 :** d'assurer la disponibilité en fonction du planning des salles déjà défini et d'appliquer les tarifs votés, chaque année, par le conseil municipal soit un tarif de quarante-deux euros (42 euros) par créneau réserve sous réserve de modification tarifaire.

**Article 4 :** Il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

**Article 5 :** la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis - 14 rue Lemerchier - 80000 Amiens - dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Creil, le 25 janvier 2024

Jean-Claude VILLEMAIN



Date de notification : **08 FEV. 2024**

Date de publication sous forme électronique sur le site de la Ville : **08 FEV. 2024**